



CATALOGUE

DES

MAMMIFÈRES

DU MUSÉUM NATIONAL

D'HISTOIRE NATURELLE.

par M. Geoffroy St-Hilaire.

ORDRE I.

QUADRUMANES.

CARACTÈRE NATUREL. Pieds onguiculés, dents de trois sortes, pouce des quatre pieds séparé des autres doigts, et pouvant leur être opposé; deux mamelles pectorales, rarement quatre; oreilles assez grandes, arrondies; front plus ou moins saillant, fosses orbitaires complètes, dirigées en avant, et séparées des temporales; arcade zigomatique horizontale; clavicules complètes; bassin étroit et sur la même ligne que la colonne vertébrale; les deux os des bras et ceux des jambes séparés, et conséquemment les mouvemens de pronation et de supina-

estomac volumineux , avec des appendices ou étranglemens ; cœcum et colon moyens ; tibia, péroné , cubitus et radius distincts ; point d'os du canon ; une couche épaisse de graisse entre la peau et le muscle peaussier.

NOURRIT. Herbes , fruits , racines.

PATRIE. Les deux continens.

CARACT. ESSENT. *De deux à six incisives supérieures ; six inférieures proclives ; nez prolongé en forme de boutoir , et mobile.*

1. Esp. **LE SANGLIER D'EUROPE.** *Sus scrofa.*

CARACT. Six incisives supérieures ; canines dirigées en haut ; dos entièrement garni de soies ; queue longue , droite.

Sanglier , BUFF. t. 5 , p. 99, pl. 14 et 17 , f. 1.

Sus scrofa ferus , LIN. GML. p. 217.

DESCRIPT. T. 1, ^m29 (4 pi.). Canines médiocrement allongées ; oreilles longues , droites , entièrement noires , brunes à leur base ; pattes courtes , d'un brun-noirâtre uniforme ; queue moyenne , garnie de longues soies noirâtres ; tête et corps couverts de soies brunes-blanchâtres et grises , ce qui rend le pelage varié de ces trois couleurs.

PATRIE. L'Europe.

N°. CCCCL. Individu qui a servi de sujet pour la description précédente ; il a été donné par M. de Vichy.

N°. CCCCLI. Jeune individu du sanglier ou marcassin , long d'en-

viron 0,^m32 (1 pi.) ; sa livrée est formée de bandes qui s'étendent tout le long du corps ; ces bandes sont alternativement de couleur fauve-clair et de couleur brune ; la bande qui passe sur le garot , et qui se prolonge sur le dos , est noirâtre ; le reste de l'animal est de couleur mêlée de blanc , de fauve et de brun. C'est à cet individu que se rapporte la seconde figure de Buffon , citée ci-dessus.

2. Esp. LE SANGLIER PÉCARI. *Sus tajassu.*

CARACT. Quatre incisives supérieures ; une poche sur le dos ; point de queue.

Mexican Hog , PENN. quadr. p. 72 . n° . 56.

Pecari ou tajaçu , BUFF. t. 10 , p. 21 , pl. 3 , 4.

Sus tajassu , LIN. GML. p. 219.

DESCRIPT. T. 0,^m98 (3 pi.). Tête allongée ; boutoir assez pointu ; canines courtes ; les supérieures dirigées inférieurement ; corps couvert de grosses soies arrondies ; celles qui garnissent le dessous , et les parties latérales de la tête , du cou et du corps , sont annelées de noir et de roussâtre , et celles qui couvrent les pates , le dessous et les parties postérieures du corps sont brunes ; une espèce de collier jaunâtre.

PATRIE. La Guyane.

N° . CCCCLII. Individu qui a servi de sujet pour la description précédente.

N° . CCCCLIII. Individu très-vieux différant du précédent par la taille qui est un peu plus grande , et par la couleur du pelage qui est presque entièrement brun.

3. Esp. LE SANGLIER D'ÉTHIOPIE. *Sus æthiopicus.*

CARACT. Deux incisives supérieures ; canines très-grosses et recourbées en dessus ; un tubercule saillant sous les yeux.

Sus æthiopicus, PALLAS, Spicil. Zool. 11, p. 3, pl. 1.

———— PALLAS, Miscell. Zool. p. 16, pl. 2.

Sanglier d'Afrique, BUFF. Suppl. t. 3, p. 86, pl. 11.

Sus æthiopicus, LIN. GML. p. 221.

Sus africanus, LIN. GML. p. 220.

DESCRIPT. T. 1, ^m24 (4 pi.). Tête énorme, aplatie, presque rectangulaire, terminée par un boutoir du même diamètre que le chanfrein; canines supérieures sortant hors de la bouche, de 0, ^m16 (6 p.), recourbées en dessus et très-écartées; canines inférieures moins longues et plus minces, exactement accolées contre les supérieures; queue de moyenne longueur; corps couvert de soies brunâtres beaucoup plus longues, et formant une espèce de crinière sur l'occiput et le garot.

PATRIE. L'intérieur de l'Afrique.

N^o. CCCCLIV. Cet individu a vécu à la ménagerie de Hollande; il tua un de ses gardiens.

N^o. CCCCLV. Individu plus petit que le précédent, et dont le dessous et les côtés du corps sont garnis de soies d'un gris-blanchâtre.

GENRE LXX.

HIPPOPOTAME, HIPPOPOTAMUS.

CARACT. NAT. Quatre incisives à chaque mâchoire, les supérieures distantes par paires; les inférieures dirigées horizontalement en avant; les intermédiaires droites beaucoup plus longues que les latérales, et cylindriques; deux canines à chaque mâchoire; les supérieures courtes, cylindriques, tronquées et courbées en dessous; les inférieures

longues, arquées, et tronquées obliquement; six molaires de chaque côté et à chaque mâchoire; émail formant des trèfles sur leur couronne; pieds tétradactyles; sabots très-petits; lèvres d'une épaisseur et ampleur extraordinaires; yeux très-petits; oreilles courtes; ouverture de la bouche très-grande; pattes et queue courtes; deux mamelles inguinales; estomac composé de trois cavités distinctes, dont deux en forme de cœcum, avec une cloison membraneuse qui peut fermer l'une ou l'autre de ces ouvertures.

NOURRIT. Végétaux.

PATRIE. L'Afrique.

CARACT. ESSENT. *Quatre incisives supérieures égales, distantes par paires et recourbées en dessous; quatre inférieures proclives; les intermédiaires beaucoup plus longues.*

1. Esp. L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE. *Hippopotamus amphibius.*

Hippopotame, BUFF. t. 12, p. 22, pl. 3 et 6.

————— Suppl. t. 3, p. 301, pl. 62 et 63.

Hippopotamus amphibius, LIN. GŒL. p. 214.

DESCRIPT. T. 3, ^m70 (10 pi.). Tête très-grosse; lèvres épaisses; ouverture de la bouche très-grande; quelques poils longs et roides sur les lèvres; yeux petits; oreilles courtes, droites; peau noire, dure, lisse et épaisse, avec quelques poils durs, noirâtres; queue courte; jambes courtes, grosses.

PATRIE. L'Afrique.

N^o. CCCCLVI. Individu qui a servi de sujet pour la description précédente.

N^o. CCCCLVII. Jeune individu de 1,^m30 (4 pi.).

N^o. CCCCLVIII. Autre jeune individu de 0,^m88 (2 pi. 8 p.) de longueur seulement.

N^o. CCCCLIX. Un fœtus conservé dans la liqueur.

N^o. CCCCLX. Deux dents canines ; ces défenses énormes sont très-arquées, et ont, mesurées en ligne droite, 0,^m61 (1 pi. 11 p.) de longueur.

GENRE LXXI.

DAMAN, HYRAX. (HERMANN.)

CARACT. NAT. Deux incisives supérieures, pointues, courbes et séparées ; quatre inférieures égales, courtes, dentelées ; point de canines ; molaires à couronne tuberculée ; corps trapu ; pattes courtes ; queue nulle ; point de clavicules ; pieds antérieurs tétradactyles, les postérieurs tridactyles ; point de vésicule de fiel ; un colon considérable.

NOURRIT. Végétaux.

PATRIE. L'Asie et l'Afrique.

CARACT. ESSENT. *Deux incisives supérieures, courbes, séparées et pointues ; quatre inférieures égales, courtes, dentelées ; point de canines ; point de queue.*

1. Esp. LE DAMAN DU CAP. *Hyrax capensis*.

CARACT. Pelage cendré-jaunâtre ; un ongle oblique au doigt interne des pieds de derrière.

————— SCHREB, tab. 211.

Hyrax capensis, LIN. GML. p. 166.

Marmotte du cap de Bon.-Esp. BUFF. Suppl. t. 3, p. 177.

Daman du cap, BUFF. Suppl. t. 6, p. 277, pl. 43.

Klipdas, BUFF. Suppl. t. 7 p. 308, pl. 79.

DESCRIPT. T. o,^m38 (1 pi. 3 p.). Tête ronde, museau comprimé sur les côtés ; le poil de la tête et du dos est cendré à son origine, et terminé par des anneaux étroits, alternativement roux et bruns ; les flancs et le ventre sont d'un jaune sale : on remarque sur le haut du cou un demi-collier cendré - jaunâtre ; les oreilles sont rondes, et garnies de longs poils à leur face extérieure.

PATRIE. Le cap de Bonne-Espérance.

N^o. CCCCLXI. Individu adulte ; il a servi de sujet pour la description précédente.

N^o. CCCCLXI. (bis). Jeune individu : les couleurs de son pelage ont été altérées par la liqueur dans laquelle il a été conservé.

GENRE LXXII.

RHINOCÉROS, RHINOCEROS.

CARACT. NAT. Deux ou point d'incisives ; de cinq à sept molaires ; pieds tridactyles ; sabots très-grands ; une ou deux cornes solides persistantes, coniques, placées sur le nez, n'adhérant point à l'os,

mais n'étant qu'une continuation de l'épiderme, et formée de poils agglutinés ; jambes courtes ; yeux petits ; oreilles petites ; tête assez allongée ; peau très-épaisse ; queue courte ; point de vésicule de fiel ; un colon considérable.

NOURRIT. Végétaux.

PATRIE. L'Asie et l'Afrique.

CARACT. ESSENT. *Trois grands sabots aux pieds ; une ou deux cornes solides, persistantes, coniques, sur le nez.*

1. Esp. **LE RHINOCÉROS D'ASIE.** *Rhinoceros unicornis.*

CARACT. Une seule corne ; peau formant des plis considérables ; deux petites incisives inférieures entre deux autres grosses dents.

Le Rhinocéros, BUFF. t. 2, p. 147, pl. 7.

- Rhinoceros unicornis, LIN. GML. p. 57.

Rhinoceros, EDWARDS, Glan. t. 1, p. 22. pl. 221, f. 2.

DESCRIPT. T. 3, ^m56 (11 pi.). Sept molaires assez éloignées de l'extrémité de la mâchoire ; à cette extrémité se trouvent, tant en haut qu'en bas, deux dents larges et aplaties ; au milieu de ces dents il y a , à la mâchoire inférieure seulement , deux petites incisives ; une longue corne conique un peu arquée sur le nez ; oreilles longues , droites ; lèvre supérieure allongée, mobile ; peau brune formant des plis considérables sur le cou , les épaules , la croupe et les cuisses ; queue courte , garnie de longues soies noires à son extrémité.

PATRIE. L'Asie.

N^o. CCCCLXII. Individu mort en 1792 à la ménagerie de Versailles: sa corne, frottée continuellement le long de gros barreaux de bois, ne s'éleva point, mais prit seulement beaucoup de volume en largeur: on crut devoir substituer à cette pièce déformée par la domesticité la corne entière d'un autre rhinocéros.

2. Esp. LE RHINOCÉROS D'AFRIQUE. *Rhinoceros africanus*.

CARACT. Deux cornes sur le nez, l'antérieure plus grande que la postérieure; point de dents incisives.

Rhinoceros bicornis, LIN. GML. p. 57.

Rhinocéros d'Afrique, CAMPER, Dissert. sur le R. d'Afrique.

—— FAUJAS, Essais de géol. p. 197, pl. 9 et 10, fig. 2.

DESCRIPT. Lèvre supérieure terminée en bec et recourbée en dessous; tête allongée; nez surmonté de deux cornes; l'antérieure placée sur l'extrémité est conique et a 0,^m10 de hauteur; la postérieure n'a que 0,^m3; auricules larges, arrondies, bordées de quelques poils bruns; peau brune couverte de rugosités; queue courte, terminée par quelques poils noirs.

PATRIE. L'Afrique.

N^o. CCCCLXIII. Cet individu, sujet de la description précédente, est jeune; il n'avoit atteint que 1,^m97 de longueur (6 pi.).

N^o. CCCCLXIV. Portion de la tête du Rhinocéros bicorne; la corne antérieure est presque cylindrique, un peu courbée; elle a 0,^m41 (1 pi. 3 p.) de longueur; la postérieure est directe et comprimée, elle n'a que 0,^m35 (1 pi. 1 p.) de hauteur.

N^o. CCCCLXV. Autre portion de la tête d'un Rhinocéros bicorne; ces cornes sont plus droites et moins grandes que les précédentes. On peut consulter, dans le volume 3 des Supplémens de Buffon, la figure des cornes dont nous venons de parler.

ORDRE X.

RUMINANS.

CARACTÈRE NATUREL. Pieds ongulés ; deux seuls sabots appuyant à terre , deux autres rudimens plus élevés ; formes élancées , membres grêles , élevés ; cou allongé ; museau prolongé ; tête le plus souvent ornée de cornes , ou de bois dans ceux qui n'ont point de canines ; yeux grands ; poils courts et roides ; la vue , l'odorat et l'ouïe très-bons ; point d'incisives supérieures , elles sont remplacées par un bourrelet calleux que forme la gencive ; point de clavicules ni d'os claviculaires ; humérus et fémur très-courts ; un seul os dans l'avant-bras et dans la jambe ; os du métacarpe et du métatarse réunis en un seul très-long , nommé os du canon ; apophyse condiloïde de la mâchoire inférieure , ronde , oblique de dedans en dehors , articulée lâchement avec la cavité glenoïde de l'os temporal ; molaires à couronne plate , tronquées obliquement , et formées de lames d'émail appliquées longitudinalement les unes à côté des autres ; fosse orbitaire séparée de la temporale ; muscles